

**ARRÊTÉ DEP-2024-52 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS
ACTIVITÉS**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2024 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Vice-présidente :

Madame Nathalie DEGUIL, enseignante

Enseignants :

Madame Sabrina ATTAUD

Madame Marion HOUARD

Madame Fouzia LAAJI

Monsieur Wilfrid BRENET

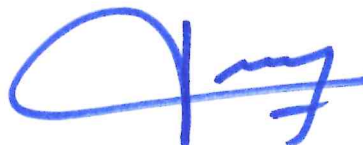
Professionnels :

Madame Solène LAFLUTE

Monsieur Marc LEGRE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER